

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.	Numéro de permis 2015338	Date d'inspection Le 09 octobre 2024	
Nom de l'établissement Garderie La Mélodie 2 (2014)		Numéro de téléphone (506) 852-3636	
Adresse 345 avenue Bras-D'Or Dieppe NB E1A 2B6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	09 oct. 2024	09 oct. 2024
Commentaires : Dans une salle de classe, 7 enfants étaient présents, mais seulement 6 enfants étaient inscrits sur le registre de présence. Les registres des présences doivent être remplis chaque fois qu'un enfant arrive et part. Les registres des présences doivent être exacts et faire état de tous les enfants présents, quel que soit le moment. L'éducatrice ajoute immédiatement la présence de l'enfant. La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.</p> <p>Au moment de la visite, les éléments suivants ont été vérifiés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ratio enfant-personnel</li> <li>- les dossiers des enfants</li> <li>- les dossiers administratifs tenus sur les lieux</li> </ul> <p>Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant les exigences de désignation. L'administratrice indique que toutes les personnes éducatrices sont en voie de compléter les 10 heures de perfectionnement professionnelle. Elle indique également que le comité de parent continue toujours d'avoir des réunions et que le plan d'amélioration de la qualité est à jour.</p> <p>Lors de l'inspection, la MAQ observe une activité dans le groupe des 4 ans. L'activité englobe le thème des abeilles. Pendant l'activité, l'éducatrice joue le rôle d'apicultrice et les enfants sont très engagés.</p>
---

original signé par  
Sophie Powers

09 octobre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date